



Marseille, vendredi 3 février 2012

## **Le projet AMIDEX de l'Université d'Aix-Marseille sélectionné dans le cadre du programme "Initiatives d'Excellence" des Investissements d'Avenir**

Le Premier ministre François Fillon, a annoncé vendredi 3 février à Bordeaux, les résultats de la deuxième vague des appels à projets «Initiatives d'excellence» (IDEX) du programme d'investissements d'avenir.

Le projet AMIDEX (Aix-Marseille University IDEX) porté par le PRES Aix-Marseille Université, figure parmi les cinq retenus, malgré une concurrence très vive.

**Hugues Parant, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône, se réjouit de cette décision du jury international qui consacre les efforts de mobilisation de l'ensemble des composantes d'Aix-Marseille Université et des services de l'Etat, et qui concrétise l'intérêt de la fusion des trois universités d'Aix-Marseille sous la présidence d'Yvon Berland, intervenue récemment.**

Si la dotation en capital qui sera accordée à AMIDEX n'a pas encore été définitivement arrêtée, celle-ci devrait cependant avoisiner le milliard d'euros. Cette dotation, ajoutée aux 500 M€ obtenus dans le cadre du plan Campus et aux projets précédemment financés par le programme Investissements d'Avenir (IHU, SATT, LABEX, EQUIPEX), va ainsi permettre à Aix-Marseille Université de se hisser au meilleur niveau dans la compétition mondiale que se livrent les grandes universités.

Les quatre autres projets retenus sont:

- UNITI (Université de Toulouse) porté par le PRES Université de Toulouse,
- IPS (IDEX Paris-Saclay) porté par la Fondation de coopération scientifique Campus Paris-Saclay,
- SUPER (Sorbonne Université) porté par le PRES Sorbonne Université,
- USPC (Université Sorbonne Paris Cité) porté par le PRES Sorbonne Paris Cité.

Ces cinq projets s'ajoutent aux trois qui ont déjà été sélectionnés au cours de la première vague (UNISTRA à Strasbourg, doté de 750 M€, IDEX Bordeaux, doté de 700 M€ et Paris Sciences et Lettres à Paris, doté de 750 M€).

Cet appel à projets, géré par l'Agence Nationale pour la Recherche (ANR), constitue l'action la plus emblématique et structurante des investissements d'avenir. Dotée de 7,7 Mds €, elle a pour ambition de faire émerger en France cinq à dix pôles pluridisciplinaires d'excellence d'enseignement supérieur et de

**Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Préfecture des Bouches-du-Rhône**

Bd Paul Peytral – 13282 Marseille cedex 20 - [www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr)

Bureau de la Communication Interministérielle – 04 84 35 41 33

recherche de rang mondial, capables de rivaliser avec les plus grandes universités du monde.

Les 8 projets ont été sélectionnés au regard de 4 critères principaux :

L'excellence en matière de recherche

L'excellence en matière de formation et la capacité à innover

L'intensité des partenariats avec l'environnement socio-économique et au niveau international

La capacité de la gouvernance à mettre en œuvre efficacement la stratégie du projet (objectifs et trajectoire, politique des ressources humaines, allocation des moyens).

Les 8 lauréats de la vague 1 et de la vague 2 ont su organiser leurs forces scientifiques, et notamment nouer de nouvelles alliances universités/organismes de recherche/écoles, prendre en compte les recommandations issues de la pré-sélection et crédibiliser leur ambition et leurs engagements. Ils ont convaincu le jury de leur capacité à devenir chacun, au cours des 10 prochaines années, une institution universitaire unifiée de rang mondial.

Le Gouvernement a salué la dynamique enclenchée avec cet appel à projets, pour les projets lauréats, mais également pour les projets non retenus.

Les résultats d'IDEX 2 illustrent parfaitement le fait que la méthode des Investissements d'avenir permet de faire émerger une diversité de lauréats, en province comme en région parisienne, dès lors que l'ambition et la stratégie de recherche et de formation sont au rendez-vous et que sont définies une gouvernance efficace et une trajectoire adaptée et crédible.

Lorsque le montant de leur dotation aura été décidé dans les semaines à venir, ces nouveaux lauréats signeront avec l'Etat et l'ANR une convention de financement qui réaffirmera les engagements et les objectifs à poursuivre d'ici à 2020.